
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL TENUE LE **JEUDI 31 MARS 2022**, À 18 H 30, VIA VIDÉOCONFÉRENCE AU CENTRE DE SERVICES FINANCIERS DES POMPIERS, SIÈGE SOCIAL DE LA CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU MUNICIPAL, SITUÉ AU 2600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH EST À MONTRÉAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. RONALD MARTIN, PRÉSIDENT.

PRÉSENCES

Environ 75 personnes étaient présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membre, administrateur ou employé de la Caisse Desjardins du Réseau municipal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Dans un premier temps, le président, M. Ronald Martin, se présente et confirme qu'il agira comme président d'assemblée aujourd'hui.

Au nom de ses collègues du conseil d'administration, c'est avec plaisir qu'il souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Réseau municipal qui se tient entièrement et exclusivement en mode virtuel.

Par la suite, le président présente les gens qui l'accompagnent tant à l'animation qu'au soutien :

- Robert Castonguay, directeur général
- Éric Limoges, secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Geneviève Nadeau, adjointe à la direction générale et Sabrina Kovacevic, conseillère stratégies d'affaires et communications

Ces personnes l'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à faire part des questions, commentaires et propositions. Il cède la parole à chacun d'entre eux pour un court message d'introduction.

PRÉCISIONS IMPORTANTES

Dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct ce soir. Ce membre est celui qui respecte également les conditions suivantes :

- est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui réside, est domicilié ou travaille au Québec;
- qui fait partie du ou des groupes décrits dans nos statuts, soit les employés municipaux actifs ou retraités, réparti en des groupes votants « Groupe pompiers », « Groupe cols bleus », « Groupe cols blancs »

Comme précisé dans l'avis de convocation, il désire informer que cette formule d'assemblée à distance implique que vous pourrez voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée. C'est lors de cette période que vous pourrez vous prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes et pour l'élection des membres du conseil d'administration. Nous vous guiderons au fur et à mesure du déroulement.

Comme chaque année, lors de la période des assemblées générales annuelles des caisses, M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins souhaite livrer un message important. Avant toute chose, une courte capsule vidéo est présentée.

Lancement de la capsule vidéo

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Puisque notre assemblée est tenue à distance, il y a lieu de préciser les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions entre nous. Je demande à notre secrétaire Éric Limoges de vous les présenter.

M. Éric Limoges prend quelques secondes pour parcourir l'écran. À gauche, sous la fenêtre vidéo, vous trouvez le bouton « Documents » qui vous redirigera vers le site Internet de la caisse. Vous pourrez consulter toute la documentation en lien avec l'assemblée à cet endroit.

Au bas, à gauche, vous voyez une boîte de dialogue. C'est à cet endroit que vous pourrez poser vos questions ou nous faire part de vos commentaires tout au long de l'assemblée. N'hésitez pas à l'utiliser pour discuter avec nous. Nous sommes habitués en assemblée présentielle d'échanger avec vous, de souligner vos besoins, de répondre à vos questions, donc utilisez-là sans gêne.

En cliquant sur la boîte de dialogue, un curseur apparaîtra et clignotera. Vous pourrez alors taper le texte de votre intervention. N'oubliez pas de cliquer sur « Soumettre ».

Soyez rassurés, seuls les représentants de la caisse et l'équipe de soutien auront accès à votre nom, courriel et à la nature de votre intervention. Toutefois, si vous proposez ou appuyez une proposition et si vous posez une question, le président vous identifiera verbalement sous votre nom.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président, M. Ronald Martin, reprend la parole afin de préciser que pour cette assemblée à distance, nous devons nommer deux (2) scrutateurs, il recommande alors :

- 1) Monsieur Robert Castonguay
- 2) Monsieur Daniel Désautels

Ces derniers agiront comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin que je puisse vous les communiquer. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Nous avons besoin d'un proposeur et d'un appuieur. Je vous rappelle que seul un membre de plein droit, peut proposer ou appuyer une proposition.

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cette recommandation?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2022-001

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter la recommandation de nommer M. Robert Castonguay et M. Daniel Désautels comme scrutateurs.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président informe les membres que nous allons maintenant proposer l'ordre du jour. Au bénéfice de tous, il demande au secrétaire du conseil d'administration Éric Limoges de nous présenter l'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui.

M. Éric Limoges présente l'ordre du jour qui a été préalablement publié sur notre site Internet et qui était également disponible sur demande à la Caisse.

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2021
- 4) Rapport du conseil d'administration
- 5) Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 6) Rapport annuel au 31 décembre 2021
- 7) Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et autres engagements de la Caisse dans son milieu
- 8) Période de questions au conseil d'administration

- 9) Présentation des scénarios en vue de la votation en différé :
 - l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes.
- 10) Rapport du comité de mise en candidature
- 11) Élection par acclamation
- 12) Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des membres du conseil d'administration
- 13) Période de votation en différé pour 4 jours
- 14) Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Quelqu'un propose-t-il l'adoption de cet ordre du jour?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2022-002

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - 8 AVRIL 2021

Le président, M. Ronald Martin, mentionne que nous devons maintenant procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue au printemps 2021. Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque vous avez eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2022-003

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2021.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En préambule du rapport du conseil d'administration, le président, M. Ronald Martin, présente tous les membres du conseil d'administration qui représentent les intérêts des membres dans le cadre de leur fonction.

Conseil exécutif

Octave Paradis, Premier vice-président

Serge Sochodolsky, Vice-président
Éric Limoges, secrétaire

Représentants pompiers

Benoit Jobin
Alex Desjardins
Jacky Debusschère
Daniel De Césaré
Jean-François Allard
Marc-André Gosselin
Richard Prud'homme
Félix Lafrance, administrateur stagiaire
Kevin Tousignant, administrateur stagiaire

Représentants cols bleus

André Lepage
Frantz Élie

Représentantes cols blancs

Lyne Lachapelle
Marie-Michelle Fréchette

En plus des administrateurs, le président tient aussi à souligner le travail des employés de la Caisse. Nous avons une chance énorme de compter sur des experts qui accompagnent nos membres dans leurs projets et dans la planification de leur retraite.

Plusieurs d'entre eux ont célébré leurs années de services en 2021 et nous désirons vous présenter cette courte capsule vidéo à cet effet. Les employés de la Caisse concrétisent notre mission et sans leur dévouement, ce ne serait pas possible d'avoir des résultats aussi exceptionnels.

Lancement de la capsule vidéo

Ce sont les gens composant une organisation qui la rendent humaine. La flamme de nos employés incluant nos gestionnaires, malgré la situation qui persiste, ont continué à répondre présent pour vous soutenir, vous conseiller et vous épauler. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement indéfectible et tous les efforts qu'ils ont déployés, alors qu'ils étaient eux aussi aux prises avec les effets de la pandémie.

Un merci tout spécial à M. Robert Castonguay qui a su gouverner, avec jugement et inspiration, notre navire en eaux troubles. Je tiens également à souligner l'excellent travail des membres du conseil d'administration.

Enfin, merci à nos presque 18 000 membres à l'emploi du milieu municipal, pour votre fidélité. C'est en travaillant toujours dans votre intérêt que nous continuerons à nous montrer dignes de votre confiance.

Finalement, tous sont invités à prendre connaissance de notre rapport annuel qui est déposé sur notre site web. Il invite les membres à nous suivre sur Facebook et à consulter régulièrement notre site web pour voir comment nous faisons vivre notre nature coopérative au quotidien.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président confirme qu'en 2021, notre conseil d'administration s'est assuré que la Caisse respectait le code de déontologie du Mouvement Desjardins.

Bilan de la surveillance relative à 3 règles déontologiques :

- 1) Le comité n'a relevé aucune situation de conflits d'intérêts
- 2) Le comité atteste que tous les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées sont conformes
- 3) Le comité confirme qu'il n'y a eu aucun contrat de fourniture de biens ou de services accordés par la caisse à des personnes visées par le code

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Avant de présenter les résultats de notre caisse, le président invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

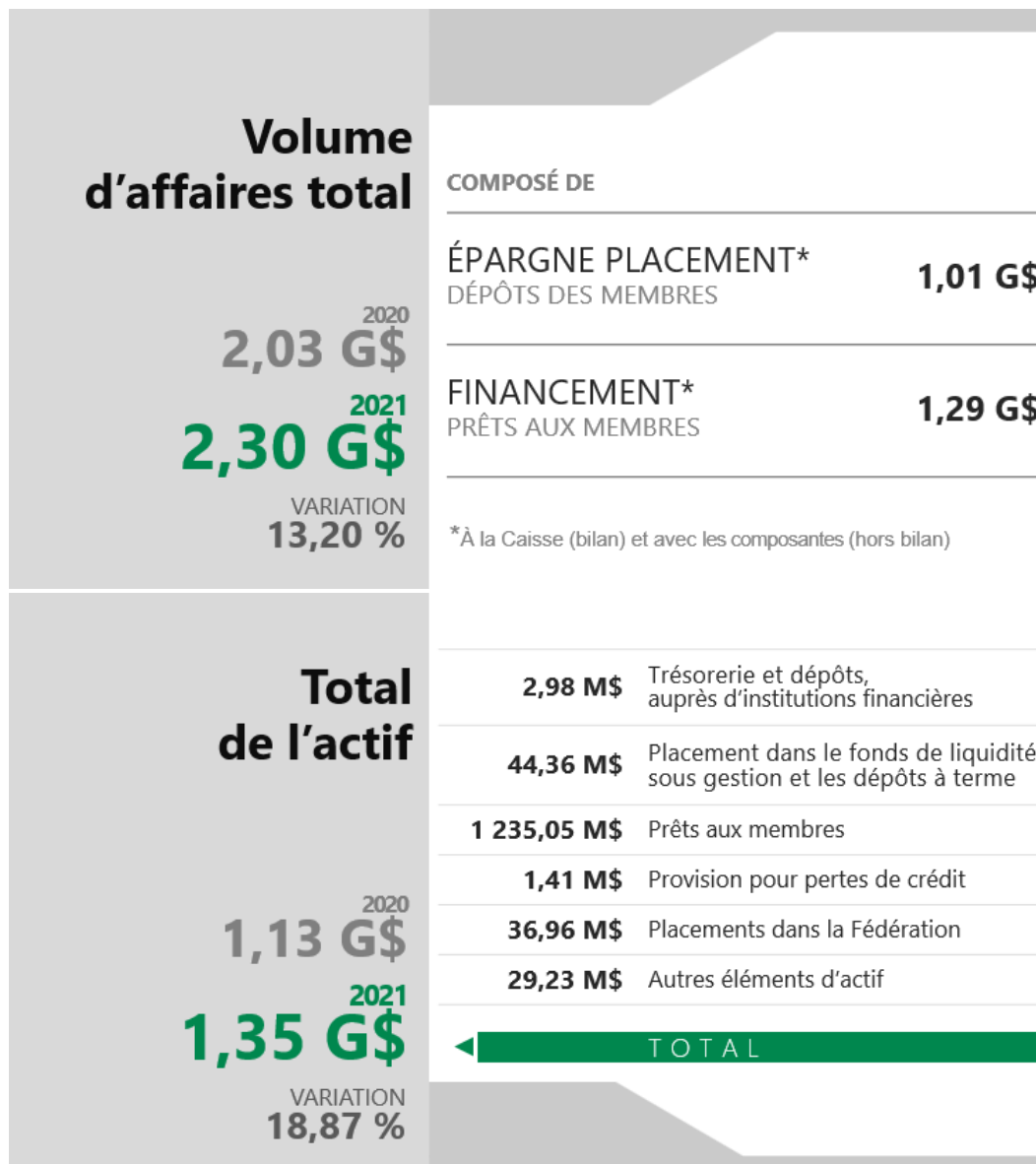
Lancement de la capsule vidéo

Votre caisse est très fière de participer à ces excellents résultats financiers. Il est d'ailleurs rassurant de constater la solidité financière de notre grand Mouvement. Passons maintenant à nos propres résultats et pour ce, j'invite Robert Castonguay, notre directeur général, à vous faire part des résultats pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2021.

M. Robert Castonguay avoue que c'est une grande fierté pour lui de présenter nos résultats financiers. Notre caisse connaît une croissance fulgurante et cela prouve que nous répondons bien aux besoins des employés municipaux et que nous travaillons tous dans le bon sens.

Nos résultats témoignent de la confiance des membres envers notre coopérative de services financiers. Ils reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Ce rendement nous encourage à poursuivre nos efforts pour vous offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à vos attentes.

Grâce à un volume d'affaires sous gestion de 2,30 G\$, en hausse de 13,20 % par rapport à 2020, la Caisse est en bonne position dans son marché. Pour continuer à vous garantir la meilleure expérience comme membres, nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de services. Nous nous appuyons sur l'expertise de tous nos employés et sur celle de l'ensemble des spécialistes du Mouvement Desjardins.



Total du passif

2020
1,07 G\$

2021
1,27 G\$

VARIATION
18,36 %

0,67 G\$ Dépôts des membres

0,58 G\$ Emprunts

0,01 G\$ Autres passifs

TOTAL

Total de l'avoir

2020
61,53 M\$

2021
78,60 M\$

VARIATION
27,74 %

0,69 M\$ Capital social

5,70 M\$ Excédents à répartir

1,21 M\$ Cumul des autres éléments
du résultat global

71,00 M\$ Réserves

TOTAL

Excédents d'exploitation

2020
6,12 M\$

2021
7,09 M\$

VARIATION
15,81 %

16,65 M\$ Revenu net d'intérêts

VARIATION

0,98 M\$

3,93 M\$ Autres revenus

0,18 M\$

0,18 M\$ Dotation à la provision pour pertes de crédit

(0,97) M\$

13,32 M\$ Frais autres que d'intérêts

1,17 M\$

TOTAL

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres

2020
2,98 M\$

2021
13,21 M\$

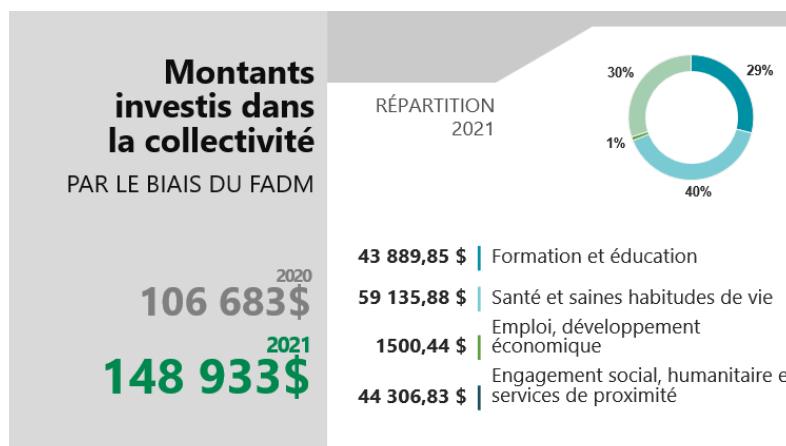
7,09 M\$	Excédents d'exploitation
3,27 M\$	Revenus (pertes) liés aux placements dans la Fédération
7,61 M\$	Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés
17,97 M\$	Excédents avant impôts et ristournes aux membres
3,53 M\$	Impôts sur les excédents
14,44 M\$	Excédents avant ristournes aux membres
1,67 M\$	Provision pour ristournes aux membres
(0,44) M\$	Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres
← TOTAL	

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le directeur général, Robert Castonguay, présente les montants versés en 2021 pour le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et en Dons et Commandites.

Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. En 2021, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 173 302 \$ pour soutenir des initiatives porteuses, qui ont un impact pour le milieu municipal et les membres de nos groupes. De ce montant, une somme de 148 933 \$ représente le FADM, alors que la somme restante de 24 369 \$ est pour les dons et commandites.

Répartition des sommes investies par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu, selon les différents secteurs d'activité :



Au cours de la dernière année, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons ainsi nous donner une vision sur 3 ans de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration dans la communauté.

Le Plan d'engagement et de proximité nous a permis de déterminer des priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos membres qui ont participé à nos consultations dans la dernière année. C'est entre autres grâce à votre participation que nous pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères. Les priorités d'investissement représentent donc des enjeux sociaux et économiques spécifiques au milieu municipal.

De plus, nous nous sommes dotés d'une Politique d'investissement qui a été rendue publique sur le site Internet de la Caisse. Cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Priorités d'investissement - Santé et saines habitudes de vie

- CampagneDREAM
Fondation des Pompiers du Québec pour les grands Brûlés
- Recherches sur la prévention et la reconnaissance du cancer comme maladie professionnelles
Association des pompiers de Montréal
- Webinaire sur les blessures de stress opérationnelles
Flash Formation
- Défi Gratte-ciel
Dystrophie musculaire Canada

Priorités d'investissement - Formation et éducation

- Bourses d'excellence et bourses d'engagement
Fondation du Collège Montmorency
- Bourses de soutien de la Caisse
- Fonds d'aide aux étudiants de l'IPIQ
- Transition virtuelle des activités de formation
Éducazoo

Priorités d'investissement - Engagement social, humanitaire et services de proximité

- Soutien aux paniers de Noël
Fondation Jacques-Forest des cols bleus

- Soutien aux pompiers auxiliaires de Montréal
- Conversion d'un autobus en nouveau véhicule d'urgence
Association des Pompiers auxiliaires de la Montérégie
- Cercle des visionnaires d'Oxfam Québec
- Centraide
- Publication des 10-27 et mise à jour du parc informatique
Association des Pompiers retraités de Montréal

Fonds d'aide au développement du milieu

Fonds disponibles au 31 décembre 2020 (réserve)	254 K\$
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de l'AGA 2020	220 K\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué (148 K\$)	
Récupération d'impôt 38 K\$	(110 K\$)
Solde au 31 décembre 2021	364 K\$

Voyons maintenant le solde du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse au 31 décembre 2021. Ce solde est constitué des fonds qui étaient disponibles au 31 décembre 2020, auxquels a été ajouté un montant de 220 k\$, adopté lors de l'AGA de l'an dernier. Un montant de 148 k\$ a été investi dans la communauté au cours de 2021, ce qui nous a permis une récupération d'impôt de 38 k\$. Ainsi, le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2021 est de 364 k\$.

Dons et commandites

RÉPARTITION PAR SECTEURS

4 332,90\$ | Santé et saines habitudes de vie

6 400\$ | Emploi et développement économique

13 636,69\$ | Engagement social et humanitaire

24 369,59\$ TOTAL

Au niveau de nos dons et commandites, nous avons connu une année bien maigre en termes d'événements vu la pandémie. Nous avons remis un total de 24 369,59 \$ sous forme de dons pour encourager nos membres dans leurs initiatives ou en tant que commandite, à des événements qui nous permettent de rejoindre directement les gens du milieu.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président, M. Ronald Martin, reprend la parole afin de préciser que nous en sommes maintenant à répondre à vos questions et commentaires. La parole est à vous. N'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'aide de la boîte de dialogue.

Si le temps ne nous permet pas de répondre à tous les questions et commentaires, nous assurerons, si pertinents, un suivi dans les meilleurs délais.

9. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

Notre assemblée vise entre autres à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté. Passons maintenant à la présentation des propositions sur le partage des excédents qui feront l'objet d'un vote en différé.

Dans un premier temps, voici une capsule vidéo qui vous présente cet élément distinctif de notre coopérative.

Lancement de la capsule vidéo

Répartition des excédents annuels (ristournes)

Le directeur général, Robert Castonguay, est invité présenter le scénario de répartition des excédents annuels.

Voyons maintenant comment le rapport annuel 2021 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels vous serez appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence est d'ailleurs disponible en cliquant sur le bouton « Documents » sous la fenêtre vidéo. Elle est également disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Il est important de préciser que les scénarios qui sont recommandés par votre conseil d'administration sont ceux que nous estimons les plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et sont totalement conformes aux encadrements applicables.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		13 213 k\$
	Autres éléments du résultat global de l'exercice		3 554 k\$
	Virements réglementaires aux réserves		(12 399) k\$
	Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		
	En provenance de la réserve du FADM		110 k\$
	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*		1 217 k\$
			1 327 k\$
	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		(1) k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE		7 k\$
	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		5 701 k\$

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS SUITE	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		5 701 k\$
	Alimentation du FADM		(256) k\$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM		256 k\$
			0 k\$
	Alimentation de la RRE		(2 751) k\$
	Alimentation de la réserve générale		(2 950) k\$
	Solde à répartir		0 \$

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents se chiffrent à 13 213 k\$. Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie parmi les membres habilités à le faire.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2022-005

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'accepter la recommandation de partage des excédents tel que présenté.

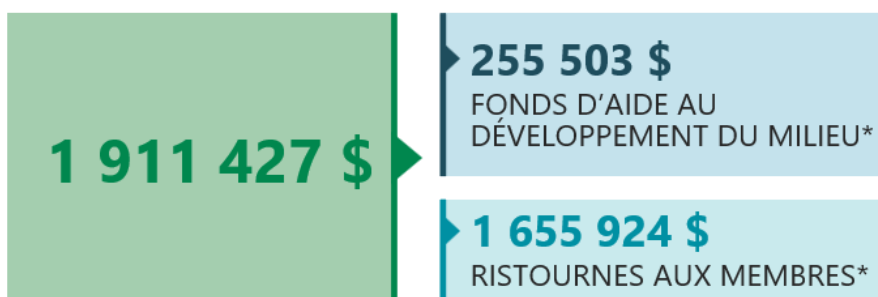
Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et

discussions de ce soir. Je vous reviendrai plus tard avec les précisions sur la façon de voter au cours des 4 prochains jours.

Versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Nous voilà maintenant rendus à vous présenter la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes. Une fois de plus, le directeur général est invité à présenter la recommandation.

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2021



* Les ristournes aux membres (après récupération d'impôts) ainsi que l'alimentation du FADM (avant impôts) sont prises à même la RRE.

Adoption des taux de ristournes

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		202 k\$
Épargne et placements	0,61 \$	191 k\$
Fonds		60 k\$
Prêts et marges de crédit		735 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	183 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	93 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	192 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 656 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Maintenant que la recommandation est connue, le président annonce que nous avons besoin d'un proposeur et d'un appuieur parmi les membres habilités à le faire.

Quelqu'un en fait-il la proposition?

Quelqu'un appuie-t-il cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires?

AGA | R. 2022-006

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'accepter la recommandation de versements telle que présentée.

Cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme vous le savez, la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi votre conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu'on appelle le profil collectif enrichi. Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Ces candidatures vous seront brièvement présentées aujourd'hui.

Le président confirme qu'il agira comme président d'élection et que M. Éric Limoges agira comme secrétaire d'élection.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

À la suite de l'appel de candidatures lancé durant la 3^e semaine de janvier, le président présente le rapport du comité de mise en candidature. L'appel de candidatures a été diffusé du 17 janvier au 11 février 2022. 5 postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration et 7 candidatures ont été reçues.

Afin d'améliorer la parité et la représentativité des membres, notre conseil d'administration est particulièrement à la recherche de femmes, de personnes représentant la diversité culturelle et de travailleurs actifs du secteur municipal âgés entre 18 et 49 ans.

Pour la présente élection, 5 postes sont à combler, soit :

GROUPE A : 4 postes d'administrateurs pompiers actifs ou retraités

GROUPE C : 1 poste d'administrateur col bleu actif ou retraité

Personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

Pour le groupe A : pompiers

- Jean-François Allard
- Maxime Codsí
- Francis David
- Jacky Debusschère
- Simon Lalanne Camirand
- Richard Prud'homme

Pour le groupe C : cols bleus

- André Lepage

Comme mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé pour le groupe A : pompiers actifs ou retraités.

12. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Pour le groupe C (col bleu), nous avons 1 poste à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal.

Nous pouvons donc, dès maintenant, déclarer Monsieur André Lepage, représentant des cols bleus, comme étant réélu au poste de membre du conseil d'administration.

Toutes nos félicitations, André, ce sera un plaisir de continuer à collaborer avec toi pour ton nouveau mandat. Afin de mieux le connaître, nous lui avons demandé de se présenter brièvement dans le guide des candidats.

13. PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

En complément à cette élection par acclamation, 4 postes réservés au groupe A, soit les pompiers actifs ou retraités, doivent faire l'objet d'un vote en différé.

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes. Les présentations seront chronométrées et, par souci d'équité envers les personnes candidates, nous devons couper la parole aux personnes qui dépasseront le temps alloué.

Cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse. De plus, un document de présentation de toutes ces personnes est également disponible au même endroit afin de vous permettre de faire un choix éclairé.

Nous avons donc 6 pompiers qui viendront présenter brièvement leur candidature. Par ordre alphabétique de nom de famille, nous procéderons comme suit :

- 1) M. Jean-François Allard
- 2) M. Maxime Codsì
- 3) M. Francis David
- 4) M. Jacky Debusschère
- 5) M. Simon Lalanne-Camirand
- 6) M. Richard Prud'homme

14. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- la répartition des excédents annuels (ristournes)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- l'élection des administrateurs

Le président rappelle que seuls les membres de plein droit du groupe A pourront voter pour la portion de l'élection des administrateurs.

La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, ils pourront ainsi voter en toute connaissance de cause.

Tous les documents pertinents seront aussi accessibles sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse. Vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets.

Le directeur général, Robert Castonguay, poursuit pour expliquer en détail les manières de voter.

Pour voter à propos du partage des excédents et des ristournes, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.

Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Pour avoir accès à la plate-forme de votation qui vous permettra d'élire les administrateurs, vous devez en premier lieu communiquer avec Pierrette Turcotte avant le 4 avril 2021 à 15 h. Pierrette pourra vous authentifier et vérifier si vous êtes bel et bien membres de plein droit.

Puisque les personnes candidates à un poste au conseil d'administration doivent être élues uniquement par les membres des groupes qu'elles représentent, seuls les membres faisant partie du groupe des pompiers pourront voter pour l'élection des administrateurs de ce groupe par le biais d'un système de votation distinct

15. PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès ce soir le 31 mars à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'au lundi 4 avril à 23 h 59. Nous vous rappelons que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la fin de la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet et la page Facebook de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

Le directeur général remercie ceux qui l'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée. Il cède la parole au président pour le mot de la fin.

16. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie tout le monde pour leur participation à cette assemblée générale annuelle. Nous comptons sur vous pour faire de la Caisse Desjardins du Réseau municipal une coopérative dont nous continuerons d'être fiers, une caisse qui nous ressemble et qui favorise

la santé financière des employés municipaux. Merci à tous pour votre confiance et votre implication.

Félicitations à André Lepage pour son mandat en tant qu'administrateur représentant les cols bleus et bonne chance à ceux qui sont en élection par votation en différé. Notre caisse a besoin de gens comme vous pour assurer sa pérennité et veiller à préserver sa vitalité coopérative.

Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée. J'en profite finalement pour remercier tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

SUIVI DES RÉSULTATS

À l'issue de la période de votation, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

1. Proposition sur la répartition des excédents annuels

- 95,62 % des membres ont voté en faveur de la recommandation
- La proposition est adoptée

2. Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

- 81,25 % des membres ont voté en faveur de la recommandation
- La proposition est adoptée

3. Élections des candidats élus

- Jean-François Allard, pompier
- Maxime Codsí, pompier
- Simon Lalanne Camirand, pompier
- Richard Prud'homme, pompier

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse au desjardins.com et disponible auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée en date du 6 avril 2022 à 14 h 00.

Signé à Montréal,



Ronald Martin
Président du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal



Éric Limoges
Secrétaire du conseil d'administration
Caisse Desjardins du Réseau municipal